

Comité Technique Local du 14 Décembre 2017

Les élus FO-DGFIP64 ont lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le Président,

Nous avons boycotté le premier « CTL emploi » car nous ne pouvons cautionner les suppressions dogmatiques passées ainsi que celles cataclysmiques annoncées à l'horizon 2019-2022.

Les élus FO condamnent le principe des restructurations car elles éloignent un peu plus l'usager des services publics et mettent à mal le principe d'égalité de traitement du citoyen sur l'ensemble du territoire en abandonnant le réseau rural.

Pour autant, dans les petites structures, nos collègues n'en peuvent plus, car il faut faire toujours plus avec moins d'effectifs et de moyens budgétaires .

Les exemples sont nombreux, au gré des départs à la retraite, sur la Côte, les postes de Hendaye et Saint Jean de Luz voient leurs effectifs diminuer sans espoir d'une quelconque arrivée.

De plus, la Trésorerie d'Anglet qui va recevoir la mission « amendes » au 01/09/2018 sera « mise en danger » ipso facto par le transfert d'un emploi sur trois.

Celle d'Hasparren, nouvellement fusionnée, se verra amputer de 2 emplois alors que les attentes et le mécontentement des élus d'Ustaritz sont manifestes. C'est à notre sens un très mauvais signal envoyé au réseau mais également à nos partenaires locaux.

La Trésorerie de Saint Etienne de Baïgorry va se voir amputée de 50 % de ses effectifs alors qu'en parallèle la fusion a avorté.

En Béarn, la Trésorerie de Monein va subir « la même punition ».

M le Président, vous avez mis fin au calvaire de deux Chefs de poste de catégorie C4 (Garlin et Navarrenx) qui ne disposaient plus d'agents. Pour quelles raisons recréer un « point noir » en Béarn en supprimant 50 % des effectifs à la Trésorerie de Monein alors que la Direction Générale l'a classée C3 ?

Quelle est la logique de cette proposition de suppression , qui, inéluctablement, conduira et le Chef de poste et l'agent à 80 % à des difficultés de gestion certaines à compter d'avril 2018 et surtout à mettre leur santé en danger.

Concernant justement certaines restructurations, la situation est préoccupante. Elles sont opérées de telle manière que le Tagerfip ne correspond pas, loin s'en faut, aux effectifs réels, mettant ainsi en péril la nouvelle structure. « A peine créée, non viable » (exemple Arzacq).

La TPM de Pau monte en puissance, deux Communautés de Communes en plus au 01-01-2017 des budgets annexes supplémentaires reçus de deux Trésoreries au 01-01-2018, des marchés publics conséquents avec malheureusement des intérêts moratoires à régler et à venir. Une candidature à l'EDR et deux départs à la retraite fin 2018 début 2019. Vous l'avez précisé par le passé c'est la « vitrine béarnaise ». Potentiellement la TPM de Pau va se retrouver avec une cellule dépenses amputées des 2/3. Comment concevoir dans ces conditions une suppression d'emploi ?

La règle consistant à prendre exclusivement en compte le nombre des mandats et des titres ne nous paraît pas pertinente, en ce sens que le temps passé sur un mandat de marché n'est pas le même qu'un mandat de « fonctionnement courant ».

De la même manière il est impossible d'occulter le poids des charges chronophages des Trésoreries disposant d'un Etablissement public de Santé, d'EHPAD, de maison de retraite.

La seule satisfaction serait de retenir la création d'emplois correspondant aux charges à la TPM de Bayonne, mais à quel prix pour cet EPCI XXL !

Quant à la filière fiscale notre inquiétude est grande sur la pérennité des SIE/SIP d'Oloron Sainte Marie et Orthez qui, au titre de la contribution proportionnelle voient leurs effectifs fondre chaque année à l'image des SIE du département.

Lors de CAP nous avons cru comprendre que la cible serait à terme un SIE et un SPF par département ? Il ne s'agira plus pour l'occasion de « muter » des agents dans le même immeuble.

Notre inquiétude est grande eu égard aux pertes de missions (exonération de la TH pour 80 % des contribuables assujettis, prélèvement à la source) et dématérialisation qui génère du retraitement jamais quantifié dans les charges (déclaration en ligne, paiement internet rejetés, double paiement etc...).

Nous apprenons désormais que le PAS pourrait être sous-traité au bénéfice d'une entreprise privée, est-ce le début d'une externalisation de nos missions ?

La création de grosses structures n'est en aucun cas un gage de pérennité !

Nous sommes engagés dans une spirale sans fin de réduction des effectifs avec un service RH qui « remonte » à la région, tout un symbole !!!

Enfin, nous attirons votre attention sur l'absence de mise à jour du répondeur téléphonique des postes concernés par des changements d'horaires d'ouverture au public ainsi que sur le site impots.gouv.fr, générant un fort mécontentement des usagers.

Les élus FO-DGFIP64 voteront, à nouveau, contre ces propositions de restructuration car notre revendication reste le maintien des missions et des effectifs correspondants.

En réponse à notre liminaire, le Président a tenu à préciser que la fusion à Baïgorry ne s'est pas faite en raison de l'opposition du Préfet.

Concernant nos craintes pour la période 2019-2022, il les confirme.

Selon ses dires, le Comité d'experts CAP 2019-2022 s'est réuni et dans les pistes de réflexion figure le retrait de la Comptabilité Publique des « grosses collectivités ». Ceci confirme les allégations de M Darmanin.

Selon le Président toutes les options sont possibles y compris l'agence comptable.

Et d'ajouter, « l'ASR va continuer mais le Ministre n'a pas validé la manière dont cela s'est passé. De plus, la Cour des Comptes n'est pas tendre à notre égard. Je ne suis même pas sûr qu'il y aura une Trésorerie par Intercommunalité ».

Pour le Président, côté fiscal, il y a le tout numérique, la fin de la relation papier, la fin de l'accueil physique, sauf sur rendez-vous. Effectivement la tendance est à un SIE et un SPF par départe-

ment. Il espère toutefois que dans le 64, mais il n'en est pas certain, il restera un SIE et un SPF à Bayonne et Pau.

Il nous signale également les attaques de la Cour des Comptes sur le statut d'Agefip. Sur les 150 fonctionnaires les mieux payés de France, 60 % sont des Agefip. Selon le Président revoir les statuts et les rémunérations, c'est tout un symbole.

Il poursuit sa réflexion en nous précisant que vraisemblablement la responsabilité pécuniaire des Comptables va disparaître.

Du côté fiscal il y aura sûrement des propositions concernant les missions cadastre et publicité foncière.....

En fait, pour le Président il ne restera au bout de Cap 2019-2022 que 4 missions à la DGFIP :

- la tenue de la comptabilité de l'État ;
- l'assiette ;
- le recouvrement de l'impôt ;
- les contrôles.

Concernant le PAS , la volonté du gouvernement est de réussir cette réforme plutôt que d'externaliser la mission et de citer, que par le passé, en matière de TVA il y avait eu une expérience similaire.

Nos commentaires: Nous avons fait part au Directeur du discours contradictoire que tenait M Darmanin. Il veut supprimer les grosses Trésoreries, pour autant il restructure les petites. Les DD-FIP n'ont cessé de supprimer les effectifs dans les petites structures et de créer de nouvelles entités dépourvues d'agents.

Le Président a évoqué de nouveau les Maisons de services publics. Mais là également le discours est confus entre Maison de services publics et maisons de services au public instaurées par la loi Notre.

Le « au » fait toute la différence !

Concernant les messages des répondeurs le service Bil nous a précisé que les procédures étaient longues et fastidieuses. Au final tous les messages ont été enregistrés. Cela a nécessité une coordination des entreprises concernées et du studio d'enregistrement dont le coût s'élève à 7500 € pour 25 messages.

Nous sommes également intervenus sur une demande d'aménagement d'horaires d'ouverture au public à Sauveterre nouvellement Trésorerie Béarn des Gaves. Le Directeur nous a répondu qu'il y était opposé car ce poste allait être restructuré. Que par conséquent, il n'allait pas faire parvenir quelque document que ce soit pour cette obtention.

Concernant l'accueil à Vauban. La Direction nous a précisé que la caisse du SIE va être gérée par le SIP.

La tenue de la caisse du SPFE se pose également. Il semblerait que la Direction envisage une caisse unique.

Pour la Directrice du pôle gestion fiscale les problématiques d'accueil seront revues. Et de rajouter, « les opérations métier sont bien engagées, tout doit se passer correctement ».

Une précision a été apportée concernant les branchements et débranchements d'ordinateur.

Les agents, en accord avec la CID et les Chefs de service, débrancheront les ordinateurs et le rebranchement sera opéré par la CID.

Reste à régler les problèmes organisationnels (accueil, tâches.....).

Nous avons stigmatisé dans notre liminaire du 27-11-2017 le fait que les agents à un mois de la fusion ne sachent toujours pas le « qui fait quoi et comment ». Nous le répétons une fois de plus, il appartient au Chef de service d'organiser le service, et s'il y avait eu communication à l'endroit des agents nous n'en serions pas là aujourd'hui. Le manque de dialogue suscite beaucoup d'inquiétudes et nous le regrettons fortement.

Force est de constater que d'autres fusions sur ce plan là, se sont bien passées.

Le Président est revenu sur les restructurations des « petites Trésoreries » pour nous préciser :

- pour Sauveterre, il n'a aucune inquiétude, les travaux seront effectués, la délibération a été normalement prise ;
- pour Arzacq, il est moins affirmatif le Maire ayant sollicité une subvention auprès de la Préfecture.

Si les travaux ne sont pas effectués en temps et en heure, le regroupement se fera soit à Thèze soit à Garlin.

Si le regroupement a lieu à Arzacq, pendant les travaux, la Trésorerie « réunifiée » ira à Garlin (bail jusqu'au 30/06/2018).

Des permanences devraient être tenues par l'EDR en mairie. Pour Ustarritz ce sera soit l'EDR soit les agents (affaire à suivre).

Concernant les trois Chefs de Poste de (Garlin, Navarrenx, Thèze), leur situation est la suivante :

- ils sont EDR jusqu'au 31/08/2018 ,
 - ils devront passer par un mouvement national pour obtenir un poste au 01-09-2018.
- Des postes sont ouverts (exemple 1 à l'EDR, 1 comme Adjoint à Nay.....).

En attendant , et comme ils sont tous les trois EDR, la Direction les affecte comme suit :

le Trésorier actuel de Thèze, M Faltrauer, aidera le Comptable intérimaire du CH de Pau (M le Tortorec partant à la retraite , M Faget, Comptable à Oloron sera le comptable intérimaire. Début février 2018 le Comptable remplaçant devrait être connu).

Mme Courrèges (Trésorière de Garlin) assure, entre autre, l'intérim de l'agence comptable de la blanchisserie de l'hôpital de Pau.

Mme Depretz (Trésorière de Navarrenx) et dépendant de la RAN d'Oloron prêtera main forte à la Trésorerie d'Oloron Sainte Marie pendant que le Comptable d'Oloron assurera l'intérim de Pau CH .

Le point N° 2 de l'ordre du jour était l'expérimentation de caisse sans numéraire.

Seul Pontacq participe à ce dispositif. Le Directeur du pôle Gestion Publique s'en est félicité.

Nous avons eu l'occasion de nous prononcer sur un tel dispositif.

Outre le fait que cela pénalise une fois de plus les populations les plus fragilisées, le service public n'est plus rendu !

La DGFIP scie la branche sur laquelle elle est assise, difficile par la suite de défendre le réseau avec de telles expérimentations ! Vote contre de vos représentants FO.

Le point N° 3 concernait les modifications d'horaires d'ouverture au public de Lescar.

Il était proposé de fermer tous les après-midi au public.

Fidèles à notre position nous avons voté contre. Ce vote contre est toujours motivé pour des raisons de service public et non contre les agents, bien sûr.

Nous regrettons que la médiatrice n'ait vu que des problèmes organisationnels là où il y avait des problèmes d'effectifs, nous n'en serions pas à cette situation.

La Section FO-DGFIP 64 vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Vos représentants FO-DGFIP 64 à ce CTL :

Bernadette LAYRIS-VERGES (Accueil Pau-Orléans) Floriane DE Linage (SIE Bayonne)

Sylvie SERRE (Sip Bayonne/Anglet) Jean BERNET (Trésorerie Oloron – expert)